

Bulletin de santé du végétal Inter-régional

Lin Oléagineux du 04/10 au 10/10/2017



LIN OLEAGINEUX

PRESENTATION RESEAU LIN OLEAGINEUX NORD-OUEST 2017-2018

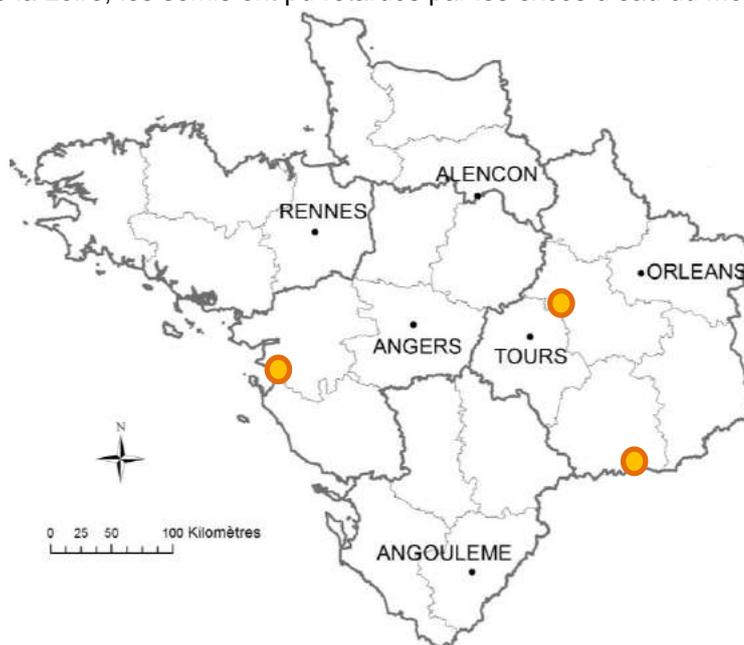
Le réseau lin oléagineux Nord-Ouest est composé à ce jour de 3 parcelles de référence en lin oléagineux d'hiver pour la campagne 2017/2018. La répartition régionale est la suivante : 2 parcelles en Centre, 0 parcelles en Poitou Charentes, 0 en Bretagne, 1 en Pays de la Loire.

Les semis se sont déroulés entre le 22/09 et le 25/09/2016 sur les 3 premières parcelles du réseau cette année. Dans secteurs Bretagne, Nord Pays de la Loire, les semis ont pu retardés par les excès d'eau du mois de septembre, et le difficile ressuyage des sols.

Les premiers observateurs du réseau lin oléagineux sont CA 41, CA44, AXEREAAL.

Cartographie du réseau de parcelles fixes lin oléagineux (à la date du 10/10/2017)

Cette semaine, 3 parcelles de lin oléagineux d'hiver ont fait l'objet d'une collecte d'observations : Bretagne 0, Centre-Val de Loire 2, Poitou-Charentes 0, Pays de la Loire 1.



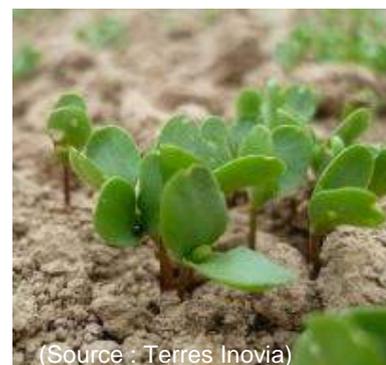
(● Parcelles de lin oléagineux d'hiver ayant fait l'objet de suivis cette semaine)

STADE PHENOLOGIQUE ET ETATS DES CULTURES

Cette semaine, les lins vont du stade levée, cotylédons visibles à B2 (=4 premières feuilles ouvertes) dans les parcelles du réseau.

Rappel : un stade est considéré atteint au sein de la parcelle lorsque 50 % des plantes sont à ce stade.

Stade du 04/10 au 10/10/2017 réseau SBT Lin oléagineux d'hiver	Nombre de parcelles	Localisation (département)
En cours de levée	0	-
A2 (= levée, cotylédons visibles)	1	36
B1 (= 2 premières feuilles ouvertes)	1	41
B2 (= 4 premières feuilles ouvertes)	1	44



(Source : Terres Inovia)

Rédacteur : Nina Rabourdin, Terres Inovia
Suppléant : Guy Ajauré, Terres Inovia
En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Terres Inovia
l'agronomie en mouvement

Bulletin
de santé
du végétal
ECOPHYTO

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

ALTISES

Risque altises



(Source : Terres Inovia)

Contexte d'observations

Cette semaine les observations dans les 3 parcelles du réseau font état d'une pression faible en altise sur lin d'hiver. Aucun dégât n'est signalé dans les parcelles du réseau.

Attention de ne pas confondre : l'altise du lin (il existe différentes espèces *Aphthona euphorbiae* et *Longitarsus parvulus*) et la grosse altise (ou altise d'hiver ou encore *Psylliodes chrysocephala*) du colza sont des espèces différentes.

Période de risque

Du fendillement au stade 5-6 cm (B5). La dynamique de végétation est à prendre en compte, avec des attaques davantage problématiques sur des lins peu poussants que sur des plantes en pleine croissance.

Seuil de nuisibilité

Il n'existe pas de seuil d'intervention. Les risques sont à apprécier en fonction de l'état des lins (peuplement, vigueur, stade), du nombre d'insectes et de morsures et des prévisions météorologiques.

Analyse du risque

Le risque est **faible** cette semaine. Le suivi du risque doit se poursuivre dans la mesure où l'ensemble des parcelles est en période de risque vis-à-vis de ce ravageur.

AUTRES SIGNALEMENTS

Des repousses de céréales sont signalées dans une parcelle du réseau. La concurrence précoce des repousses sur les jeunes lins peut être pénalisante pour leur développement.

La gestion des graminées dans le lin d'hiver à l'automne est à raisonner en fonction **de la compétition exercée par les repousses sur le développement du lin à l'automne** et **des conditions climatiques à venir** (prévision de températures en dessous de 0°C). En effet, les applications d'antigraminées foliaires sensibilisent le lin au gel, dans certains secteurs celles-ci peuvent présenter un risque à l'automne.

Bulletin rédigé par Terres Inovia à partir des observations réalisées cette semaine par : CA41, CA44 et AXEREAL

Rédacteur : Nina Rabourdin, Terres Inovia
Suppléant : Guy Ajauré, Terres Inovia
En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Terres Inovia
l'agronomie en mouvement

Bulletin de santé du végétal
ECOPHYTO

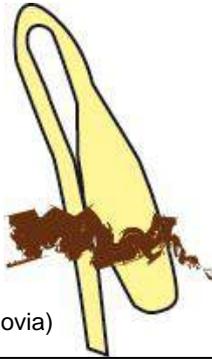
Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Annexes

RAPPEL : RECONNAITRE LES STADES CLES (Sources : ARVALIS – Terres Inovia)

Stade A1 (BBCH 08) : Fendillement du sol – levée imminente



(Source : Terres Inovia)

Stade B1 (BBCH 12) : les deux premières feuilles sont visibles



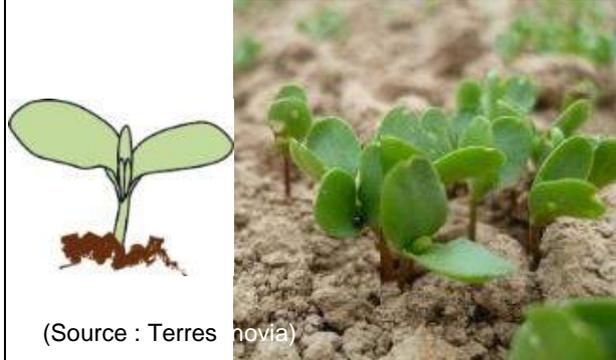
(Source : Terres Inovia)

Stade B5 (BBCH 15) : 5 cm



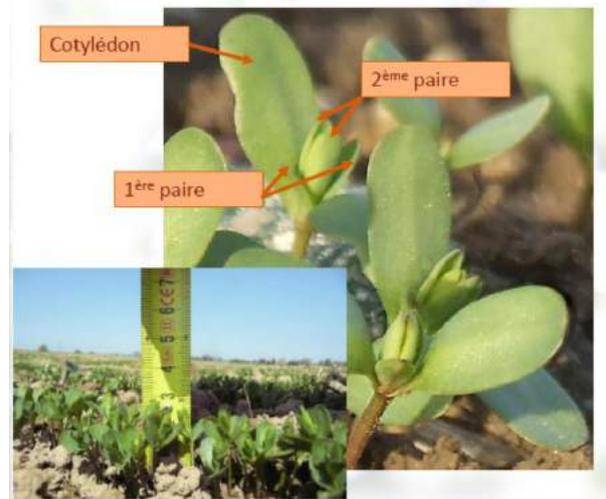
(Source : Terres Inovia)

Stade A2 (BBCH 09) : Levée – cotylédons visibles



(Source : Terres Inovia)

Stade B2 (BBCH 14) : 4 feuilles sont ouvertes (= 3 cm)



(Sources : ARVALIS – Terres Inovia)

Stade B9 (BBCH 17) : 7 cm



(Source : Terres Inovia)

Rédacteur : Nina Rabourdin, Terres Inovia
Suppléant : Guy Ajauré, Terres Inovia
En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Terres
Inovia
l'agronomie en mouvement

Bulletin
de santé
du végétal
ECOPHYTO

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018